

LE DOUBLE LANGAGE DU DIRECTEUR GENERAL

Dans le journal des Maires de France de mars 2012, une tribune est donnée à notre directeur général. Le discours à destination des élus est assez différent de celui que nous pouvons entendre en interne. En quelques mots la couleur est annoncée concernant la réforme et les objectifs de la Direction. Les organisations syndicales tout comme les « vieux » sont stigmatisés .

Pourtant en Mars 2011, lors de la négociation DG/Organisations syndicales, le DG reconnaissait l'importance de la polyvalence des personnels techniques, la responsabilité territoriale des agents patrimoniaux sur leur triage et l'importance de la connaissance du terrain. Nous soumettons à votre jugement les deux textes concernés.

Extrait du journal des Maires de France Mars 2012

« Avec les maires et le personnel nous travaillons région par région sur l'évolution de la réorganisation des tâches afin qu'elles soient adaptées aux besoins de chaque type de forêt, explique Pascal Viné. Les maires sont très attachés à leur agent patrimonial qui est pour eux un interlocuteur privilégié, reconnaît le directeur général de l'office. Mais les exigences de la forêt nécessitent des spécialistes qui travaillent en équipes pluridisciplinaires sur des territoires plus vastes, offrant aux maires sur chaque question des avis de plus haut niveau que ce que peut donner un seul agent polyvalent ».

De plus, il mise sur l'arrivée d'une nouvelle génération d'agents préparés aux nouvelles méthodes de travail pour débloquer sur le long terme les fréquents conflits avec les syndicats et gagner d'un côté la confiance des maires, et de l'autre celle des industriels.

POINT 3 de la négociation de Mars 2011

L'organisation des services (administratifs, techniques) et la spécialisation

Pour assurer une gestion durable des forêts, l'ONF s'appuie sur les compétences de l'ensemble de ses personnels et sur une vision globale de la gestion forestière. C'est la forêt, dans toutes ses composantes, qui est au centre de l'attention de l'Etablissement.

La complexité des forêts et de leurs enjeux nécessite une connaissance pointue et partagée des problématiques ; cette connaissance doit être mise en œuvre par des personnels forestiers ayant une vision globale des territoires dans lesquels ils exercent leurs responsabilités.

S'inscrivant dans une approche globale et multifonctionnelle de la gestion forestière, le Directeur général et les organisations syndicales préconisent :

- une organisation territoriale apte à assurer cette approche,
- la réaffirmation de l'importance de personnels forestiers polyvalents,
- une organisation hiérarchique reflétant cette prise en compte de la multifonctionnalité,
- l'intervention de services et personnels spécialisés en complémentarité et en appui des équipes territoriales.

Si les propos de notre Directeur ont été dénaturés par le journaliste, le SNUPFEN Solidaires demande que le démenti soit communiqué à l'ensemble des personnels.

Les déclarations du DG à la presse nécessitent une réponse du SNUPFEN :

- **Les maires et les personnels ne travaillent pas à réduire la présence sur le terrain, ni à abandonner des pans entiers de la gestion forestière sous prétexte de « priorisation des tâches ».** Les personnels veulent les moyens humains pour remplir l'intégralité de leur mission pour l'approche globale multifonctionnelle de la gestion forestière.
- **Les maires ne sont pas attachés à leur agent patrimonial parce qu'il est leur interlocuteur privilégié, mais pour sa connaissance de terrain de leur forêt.** Un agent patrimonial polyvalent, responsable d'un triage, est en capacité d'apporter les réponses adaptées pour chaque forêt qu'il a en gestion.
- **« L'arrivée d'une nouvelle génération de forestiers... »** - Cette citation est pour le moins indélicate. C'est ignorer les évolutions initiées par les anciens et prendre la nouvelle génération pour des bœuf-oui-oui. Quant aux conflits avec les organisations syndicales, il faut que la direction soit consciente que ceux-ci s'arrêteront quand la direction sera en capacité de mener une gestion respectueuse de la forêt et des personnels. Le SNUPFEN ne mène pas une lutte d'arrière-garde qui s'éteindra avec le départ des forestiers les plus anciens. La nouvelle génération est déjà là, et comme l'ancienne, elle mène un combat d'avenir, celui de la forêt publique Française, du service public forestier, de l'ONF, et de ses personnels !

Quelle forêt pour nos enfants ?

Le DG a annoncé attendre les résultats de l'audit socio-organisationnel pour lancer la nouvelle réorganisation, mais ce n'est qu'une pause de façade (élections obligent), pendant ce temps les projets avancent. Au vu de son discours actuel, le mois de juin risque de marquer la recrudescence de la casse et du démantèlement de l'ONF.

Le SNUPFEN appelle tous les personnels à se tenir prêts ! Puisque la seule voie que les directions successives imposent est celle du rapport de force, dans toutes les régions il faut dès maintenant remettre la pression.

Action Intérim/EMPLOI

Interpellation des Elus
(courrier, délibérations)

Action Entretien annuel

Boycott de la CTPF

Mobilisation

• • •